

<u>Les anniversaires</u>			<u>Les marches du mois</u>				
ALBESSARD Pierre	03	D	1	07½	Mersch	L	5 - 10 km
ROLAND France	08	S	7	13 ½	Bastogne	B	10 km
SCHOLTES Marie	13	S	7	13½	Metz	F	5 - 10 km
KEZER Dominique	17	D	8	07½	Hamm	L	5 - 10 km
DAUMERIE Stéphane	18	S	14	07½	Bastogne	B	5 - 10 - 20 - 42
CLAUSSE Gilberte	21	D	15	07½	Vianden	L	5 - 11 - 20 km
ARNOULD Alain	21	D	29	07½	Beringen	L	5 - 10 - 15 km
HUNAERTS Christophe	22						
LAMBOTTE Cristine	22						
SCHOCKERT Adrien	24						
DEPIERREUX Francis	27						

N'oubliez pas le prologue de la marche de Bastogne. Un parcours de 10 km a été sélectionné sur le circuit des 42. Des explications sur les combats qui se sont déroulés dans la région seront données.

Prologue

Un prologue de 10 km est organisé le samedi 7 décembre, si les conditions climatiques le permettent. Le rassemblement se fera à Saint Martin à

13.30 hrs. Attention, le circuit ne sera pas fléché. Il est donc impératif d'être à l'heure pour pouvoir participer.

L'inconnue du mois

Bavarde comme une pie certains samedis, muette comme une taupe certains dimanches, l'inconnue du mois risque de nous quitter pour un club de la province de Liège, et ce, afin de retrouver un certain contact avec son arbre fétiche.

En effet, chez les Roteux di Houssaie de Beyne Heusay, toute la vie du club est basée sur le houx, comme notamment le journal du club qui s'appelle

la feuille de houx ou encore, début novembre de chaque année, la marche internationale du houx.

Bref, si vous l'avez reconnue et que tout comme moi, vous désirez encore la rencontrer sur nos circuits régionaux, offrez lui un verre d'alcool de houx afin de lui réchauffer le coeur.

(S) Le vengeur masqué.

Trainings

Il n'y a que six candidats pour l'achat de trainings. Dans ces conditions, il n'est pas possible de faire une commande. Je lance un appel à tous. Pensez que les

trainings sont bien pratiques durant l'hiver. Si des membres se manifestent rapidement, il sera encore possible de passer une commande avant la fin de l'année.

Pratique

A pi a l'copette pense à vous et sur une idée de Ginette, il vus propose un calendrier à détacher du mois avec les

dates à retenir et un mémo. Si l'idée plaît, le numéro de janvier vous donnera un calendrier pour janvier et février.

Les fêtes approchent et il sera bientôt temps de passer les commandes pour les réveillons. La boucherie DUROY vous fournira du boudin de Noël ou des dindes farcies. Tout est garanti fait maison avec des produits de première qualité.

Le glacier des Bossons

Durant l'été 1994, le glacier des Bossons a poursuivi son recul qui a débuté en 1983. Depuis cette date, le glacier n'a cessé de remonter le versant, perdant même certains étés jusqu'à 100 mètres de longueur au niveau de sa langue terminale. (76 m en 1989 - 1990). En dix ans le glacier est devenu méconnaissable, se retirant progressivement en rive gauche sous la montagne de la "Côte" tout en reculant de près de 600 mètres.

La chaleur de l'été 1994 n'a fait qu'aggraver le phénomène de retrait. De juin à septembre, le front du glacier s'amincit et recule d'une vingtaine de mètres. C'est encore plusieurs mètres de glace qui disparaissent en épaisseur sous l'effet de la chaleur. La vieille glace ou veine noire pourtant protégée et conservée par une couche compacte de rochers, de blocs et de terres, disparaît peu à peu. L'aspect critique du glacier moins volumineux, plus fracturé empêche pour la première fois le creusement de la grotte.

En rive droite, le glacier se réduit dans sa partie terminale raide et présente des lames de glace qui se détachent régulièrement durant l'été. Au niveau du plateau des Pyramides, les chutes de séracs deviennent plus fréquentes.

La position actuelle du glacier est comparable à celle de l'année 1952. Mais 1952 annonçait la fin d'une période de recul commencée 12 ans plus tôt. L'année 1994 ne montre aucun signe quant à une reprise du glacier. Bien au contraire. Ce recul exceptionnel résulte d'une succession récente d'étés très chauds et d'hivers moins

enneigés, et 1994 s'inscrit dans ce cycle d'étés caniculaires. Le glacier des Bossons a la particularité de réagir très rapidement aux variations du climat (3 ans selon S. Martin).

Comme le souligne Louis Reynaud, glaciologue au CNRS de Grenoble, le glacier des Bossons donne le signal à chaque inversion de tendance climatique 4 à 5 ans avant le glacier d'Argentière ou de Trient. La mer de glace réagit, elle, 11 à 15 ans plus tard. Si cette tendance climatique ne s'inverse pas à court terme, le glacier des Bossons pourrait atteindre très prochainement un niveau de recul jamais observé dans l'histoire.

Les conditions climatiques du début de l'année 1995 semblent favorable à une reprise du glacier. A un hiver exceptionnellement enneigé au-dessus de 2.000 mètres (janvier 95 aura été le mois de janvier le plus pluvieux depuis 1951), succède un printemps humide et arrosé avec toujours de la neige en altitude. Au niveau du chalet buvette, la neige disparaît complètement le 3 mai. N 1994, elle avait déjà disparu fin mars. Cette année (1995), la neige est même revenue en force le 14 mai avec 10 cm d'épaisseur aux alentours du chalet buvette. Malgré tout, on doit s'attendre à voir le glacier des Bossons poursuivre son recul pour les deux années à venir. Il n'est pourtant pas loin le temps où des processions religieuses étaient organisées pour conjurer la forte poussée du glacier qui envahissait terres cultivées et menaçait certaines habitations. C'était en 1816.

DECEMBRE 1996

<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
1	Mersch	1
2		2
3		3
4	<i>Pierrot Albessard</i>	4
5		5
6		6
7	Bastogne	7
8	<i>France Roland</i>	8
9		9
10		10
11		11
12		12
13	<i>Marie Scholtes</i>	13
14	Bastogne	14
15	Vianden	15
16		16
17	<i>Dominique Kezer</i>	17
18	<i>Stéphane Daumerie</i>	18
19		19
20		20
21	<i>Gilberte Clausse</i> <i>Alain Arnould</i>	21
22	<i>Christophe Hunaerts</i> <i>Cristine Lambotte</i>	22
23		23
24	<i>Adrien Schockert</i>	24
25	NOEL	25
26		26
27	<i>Francis Depierreux</i>	27
28		28
29	Beringen	29
30		30
31	<i>Saint-Sylvestre</i>	31

Marche de la 101 Airborne

Pour ceux qui travaillent, la réunion à la salle est prévue dès 07.00 hrs. Ceux qui tiennent un contrôle peuvent arriver un peu plus tard en fonction des heures précisées à la réunion. N'oubliez pas les vêtements chauds. Même en salle, la porte est souvent ouverte.

Attention, ceux qui veulent aller marcher doivent prendre leurs précautions avant d'aller au rassemblement. Il y aura peu de voiture. Chercher donc un chauffeur

la veille ou prenez le bus. Le bus Athus - Liège s'arrête à 100 mètres du départ.

Ce bus part d'Arlon clinique à 07.05 hrs, de la gare à 07.08 et du square Astrid à 07.10 hrs. Il arrive à la clinique de Bastogne à 08.02 hrs. Pour le retour, il y a un départ de la clinique de Bastogne à 14.57 hrs ou 16.07 hrs avec arrivée à Arlon une heure plus tard. Le prix est de 100 frs environ.

Souper choucroute

Les marcheurs de Turpange ont le plaisir de vous inviter au souper choucroute qu'ils organisent le samedi 7 décembre à la salle Saint-Hubert à Turpange dès 20.00 hrs.

Au menu : Apéritif
 Choucroute garnie
 Dessert

Le prix est de 450 frs.

Les inscriptions doivent être faites pour le jeudi 5 à 08.00 hrs au plus tard auprès de René Lichtfus, rue des Tisserands 50. ☎ : 37.06.98.

Malade

Jeanne que vous connaissez tous a été hospitalisée et devrait quitter l'hôpital dans le courant de cette semaine. Son absence a perturbé la tenue de notre réunion club. Un nouveau local a dû être trouvé et c'est ainsi que nous nous sommes réunis au café de la Poste.

Nous souhaitons à Jeanne un prompt rétablissement et beaucoup de clients quand elle rouvrira. Nous espérons que la prochaine réunion club pourra se tenir chez elle.

Inscriptions 97

Lors de la marche de Bastogne, vous pourrez vous (ré)inscrire pour l'année 1997. Les tarifs sont inchangés, soit 170 frs pour un adulte et 120 pour les enfants. Si vous un membre de votre famille n'avez pas 12 marches pour l'année 1996, il faut ajouter 200 frs pour l'abonnement à ce bulletin. Vous pouvez payer par virement au compte 000-0289149-89 de l'Arel's Club. N'oubliez pas de mentionner les

noms des personnes concernées. Si vous ne fournissez pas un certificat médical, il faut augmenter ces montants de 100 frs par personnes, remboursés lors de la remise dudit certificat. N'oubliez pas qu'un membre non inscrit au 01/01/97 n'est plus assuré.

Vous trouverez avec ce bulletin des certificats pour votre famille. En cas de besoin, ce modèle peut être photocopié.

FELLER Maitrank, le plus gai des apéritifs.
En cette fin d'année, vous apprécierez son goût bine dans la tradition de notre région.